

Pronovo-Cockpit

Etat au 1^{er} janvier 2022

Le cockpit Pronovo est mis à jour tous les six mois et montre les principaux indicateurs pour les programmes d'encouragement. Ce dernier donne un aperçu intermédiaire du système de rétribution de l'injection (SRI) et de la rétribution unique (PRU et GRU) à la fin du mois de décembre 2021 (Etat au 1er janvier 2022).

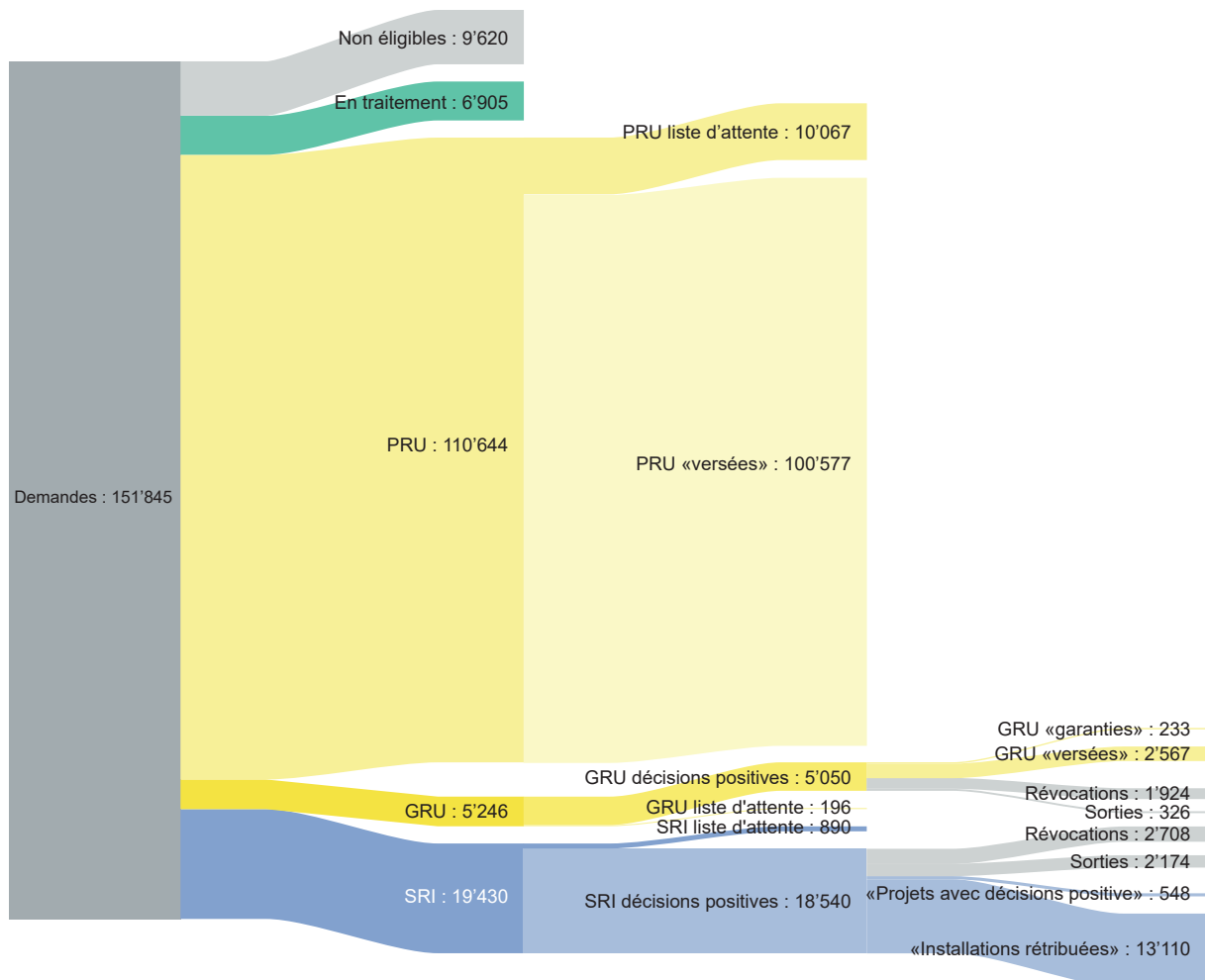


Illustration 1 Nombre de demandes et de décisions
Rétribution unique pour petites installations PV (PRU)
Rétribution unique pour grandes installations PV (GRU)
Système de Rétribution de l'injection (SRI)

Illustration 1, Nombre de demandes et de décisions

« Demandes » : Pronovo a reçu jusqu'au 31 décembre 2021 inclus un total de 22'425 demandes affectées aux listes d'attentes des différents programmes de rétribution (PRU, GRU et SRI) en fonction du type d'installation.

« En traitement » : La rubrique « en traitement » regroupe les installations nouvellement inscrites en cours de traitement, ainsi que les installations avec la mention « non éligibles » sur la liste d'attente qui ne peuvent plus prétendre à une rétribution en vertu de la nouvelle loi sur l'énergie (p.ex. installations photovoltaïques de moins de 100 kWc et pas encore en service).

Système de Rétribution de l'injection (SRI)

Table 1 : Installations rétribuées au prix du marché de référence

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Production [MWh/a]	Rétribution ¹ [TCHF]
Biomasse	206	25	127'190	22'009
Photovoltaïque	11386	390	365'112	88'834
Hydraulique	455	49	203'516	24'073
Eolien	11	0	636	59
Total	12'058	464	696'454	134'975

Table 2 : Installations SRI dans la commercialisation directe

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Production [MWh/a]	Rétribution ¹ [TCHF]
Biomasse	116	369	1'333'198	112'781
Photovoltaïque	701	300	279'561	34'229
Hydraulique	203	471	1'625'426	48'743
Eolien	33	74	120'246	6'155
Total	1'053	1'214	3'358'431	201'908

Tab. 1 et 2: Installations SRI rétribuées au prix du marché de référence et celles dans la commercialisation directe

Les installations soumises à l'obligation de commercialisation directe sont passées à la commercialisation directe au plus tard le 1.01.2020. Depuis le 1.04.2018, les installations SRI ont la possibilité de passer volontairement au modèle de commercialisation directe. En date du 1^{er} janvier 2022, 1'053 installations au total se trouvaient en commercialisation directe.

Table 3 : Projets avec décision positive pour le SRI

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Production [MWh/a]	Rétribution ¹ [TCHF]
Biomasse	39	56	305'183	29'321
Géothermie	3	7	61'342	17'020
Photovoltaïque	8	21	20'544	-668
Hydraulique	77	108	401'205	16'995
Eolien	421	1001	1'737'111	141'255
Total	548	1'193	2'525'385	203'923

Table 4 : Liste d'attente SRI

Technologie	Nr.	Puissance [MW]	Production [MWh/a]	Rétribution ¹ [TCHF]
Biomasse	278	74	493'330	92'720
Géothermie	3	15	123'516	34'271
Photovoltaïque	31	9	8'763	256
Hydraulique	234	235	777'533	24'544
Eolien	344	825	1'504'472	120'337
Total	890	1'158	2'907'614	272'128

¹ annuellement versée

Aux tableaux 1, 2 et 3 au sujet des coûts de rétribution plus bas qu'auparavant :

Pour les installations dans le SRI, un certain taux de rétribution par kWh d'électricité injectée est garanti dans la décision. Ce taux de rétribution se compose du prix de marché de référence et d'une prime d'injection. Les prix

du marché de l'électricité ont très fortement augmenté au cours du 2ème semestre 2021, ce qui signifie que les installations dont le taux de rétribution est inférieur au prix du marché de référence ne reçoivent pas la partie dépassant ce prix et que, par conséquent, les coûts de rétribution sont donc actuellement moins élevés que ces dernières années. Vous trouverez des explications détaillées sous le [lien](#) suivant.

Rétributions uniques (RU)

Table 5 : Installations PRU et GRU rétribuées / versées

Etat	Nr.	Puissance [MW]	Production [MWh/a]	Rétribution ² [KCHF]
PRU versée	100'577	1'341	1'271'718	875'879
GRU versée	2'567	714	667'934	326'585
Total	103'144	2'055	1'939'652	1'202'464

Table 6 : GRU garantie

Etat	Nr.	Puissance [MW]	Production [MWh/a]	Rétribution ² [KCHF]
GRU garantie	233	109	100'867	32'660
Total	233	109	100'867	32'660

Table 7 : Liste d'attente PRU / GRU

Etat	Nr.	Puissance [MW]	Production [MWh/a]	Rétribution ² [KCHF]
PRU	10'067	146	141'009	65'152
GRU	196	80	74'684	24'477
Total	10'263	226	215'693	89'629

² unique

Tab. 5: Installations PRU et GRU rétribuées / versées

« PRU versée » : Depuis le début de l'année 2021, la PRU a été payée pour 26'797 installations PV.

« GRU versée » : La GRU a été payée pour 689 installations PV jusqu'au 31 décembre 2021 inclus.

Tab. 6: GRU garantie

« GRU garantie » : A l'heure actuelle, 233 projets ont obtenu un octroi de rétribution. Cela signifie que la GRU sera versée à ces installations si elles sont réalisées dans les 12 mois suivant la date d'octroi de la rétribution. Au cours de l'année 2021, 1'053 projets ont été révoqués en raison de la non-réalisation des projets.



Explication des termes:

Production [MWh/a] : les données de production annuelles indiquées représentent des valeurs prévisionnelles communiquées par les exploitants d'installations au moment de la demande. Ces valeurs prévisionnelles peuvent différer par rapport à la production effective. De plus amples informations sur la production effective d'électricité des installations dans le SRI sont disponibles dans les rapports trimestriels [Cockpit SRI](#).

Rétribution: il s'agit de la rétribution (SRI) effectivement payée aux exploitants à partir du fond du supplément perçu sur le réseau. Les exploitants d'installations rémunérés au prix du marché de référence reçoivent de plus le prix du marché de référence. Les exploitants d'installations en commercialisation directe commercialisent eux-mêmes leur énergie et reçoivent en retour le prix négocié pour l'énergie commercialisée.